

PleinerPage

Mars - Avril 2018 - N°54

www.marly.fr



Un séjour exquis au ski !

Zoom sur la Sécurité

Culture, Associations, Jeunesse & Sport

LES GRANGETTES



Chères Marlysiennes,
Chers Marlysiens,

En janvier dernier, j'ai eu le plaisir d'emmener une délégation municipale aux Grangettes, où séjournèrent en classe de neige des élèves des écoles Marie Curie et Jules-Henri Lengrand.

Nous avons ainsi eu l'occasion de constater les bienfaits de ce type de séjour sur les enfants qui, outre le fait de profiter du bon air de la montagne, l'hiver, peuvent ainsi s'initier aux sports de glisse ou bien encore bénéficier de sorties pédagogiques de grande qualité.

À l'image de cette magnifique sortie au Parc polaire de Chaux-Neuve, où ils ont pu côtoyer rennes, cerfs et autres animaux de la montagne.

Je tiens ici à renouveler tous mes remerciements aux enseignants qui encadrent ces séjours, ainsi qu'au personnel du centre de vacances pour la qualité de son accueil et sa grande bienveillance envers nos enfants.

Les enfants qui fréquenteront le groupe scolaire Marie Curie à la rentrée 2019 bénéficieront également d'un nouveau restaurant scolaire : un bijou pour les familles, un équipement de 1,7 M€ TTC, qui pourrait être subventionné, à terme, à hauteur de 73 % du montant hors taxes. Ebauché en réunions techniques, c'est un projet plus abouti mais pas encore achevé qui va désormais être présenté aux enseignants, aux familles, le début des travaux étant fixé à l'été 2018.

Fabien THIÉMÉ,
Maire de Marly
Vice-président de Valenciennes Métropole

Bien Cordialement

Édito

Classes de neige aux Grangettes : M. le Maire et le Conseil municipal aux côtés des élèves jusque sur les pistes !

Le lundi 15 janvier, une délégation emmenée par M. le Maire et composée de Didier CAYEZ, adjoint aux Finances, Emmanuelle BOUGUERRA, conseillère municipale et Cathy DUPIRE, chef de pôle des politiques éducatives, a pris la route, direction les Grangettes.

Avec pour objectif de rejoindre, dans le cadre d'une visite surprise, les enfants et les enseignants des écoles Marie Curie et Jules Henri Lengrand, Mme DAVOINE, Mme BOURLET et M. PERRIN, partis la veille pour une semaine en classe de neige.



À la découverte de la région et de la montagne Jurassienne

Leurs journées sont bien remplies, les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer. Entre la classe par demi-journée et la pratique du ski et de la luge (beaucoup de progrès ont été constatés !), de nombreuses animations et sorties pédagogiques font partie des rendez-vous de la semaine : visites de la fromagerie du Mont D'Or de Métabiel, de la Maison de la Réserve Nationale du Lac de Remoray, du Parc polaire de Chaux-Neuve... Sans oublier la fête surprise organisée la veille du départ !

C'est aussi l'occasion pour nos aventuriers de découvrir la montagne, ses habitants, leurs conditions de vie et leurs multiples activités.

Une expérience très enrichissante à tous points de vue !

Avant de repartir, le Premier Magistrat a pris la parole pour féliciter une nouvelle fois les directeurs et instituteurs des écoles de Marly qui permettent chaque année à de nouvelles générations de petits Marlysiens de s'adonner aux joies de la montagne et aux sports d'hiver.



M. le Maire, les élus, la chef de pôle des politiques éducatives, les enfants et les enseignants, tiennent à remercier le directeur du centre des Grangettes, Olivier PAILLOUX, son adjoint, Julien BETTU et l'ensemble du personnel, pour l'excellent accueil.



Concert du Nouvel An : le concert de musiques de films remporte un succès tonitruant !



Dimanche 7 janvier à la salle Dumont, trompettes, violons, percussions ou encore... machine à écrire, étaient accordés et fin prêts pour le traditionnel concert du Nouvel An sur le thème des musiques de films. Le public était venu en masse pour cet événement plus qu'apprécié, que Monsieur le Maire, accompagné de son conseil municipal, a vivement salué : «*La culture est un aspect primordial et indéfectible de notre commune. Nous sommes fiers d'accueillir aujourd'hui ce merveilleux orchestre philharmonique de Cambrai composé de ses 80 musiciens et de son chef d'orchestre, Jean-Pierre WIART*».



Un programme divers mais toujours aussi dynamique, qui a d'ailleurs valu deux rappels de la part du public !

Beau, le futur restaurant scolaire à Marie Curie !

Un investissement de 1,7 M€ subventionnable à hauteur de 73 % du montant hors taxes. Le 20 février 2018, le projet a été présenté à la directrice de l'établissement Madame Frédérique DAVOINE, et le 23 février dernier en conseil d'école. Nous y reviendrons.



Un bijou pour les enfants et leurs familles

Police municipale : votre sécurité au quotidien

Depuis mai 2016, la Ville de Marly a mis un accent tout particulier sur le développement des politiques locales de sécurité. Pierre angulaire de ces politiques, la Police municipale de Marly a ainsi vu augmenter ses effectifs, jusqu'à atteindre, aujourd'hui, six agents dont cinq policiers municipaux.

Les compétences de la Police municipale

Sous l'autorité du Maire, officier de police judiciaire, la Police municipale effectue des missions de police administrative et judiciaire de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Elle est chargée d'assurer l'exécution des arrêtés de police et de constater par procès-verbal ou rapport les infractions. Elle intervient dans des domaines très variés tels que la sécurité routière, les conflits de voisinage, les atteintes au bruit, l'assistance et la protection des personnes.

Elle effectue principalement la surveillance générale de la commune, ou particulière lors de manifestations sportives, culturelles... impliquant des déplacements de foule.

Les missions générales de la Police municipale

Tranquillité publique

Il s'agit de missions effectuées par des patrouilles pédestres ou motorisées, sur des périmètres définis. Les habitants du secteur peuvent ainsi avoir un contact direct avec la Police municipale qui exerce là des fonctions de police de proximité.

De son côté, la Police municipale peut, lors de ses patrouilles, repérer d'éventuels dysfonctionnements sur la voie publique et intervenir en conséquence (problème de voirie, occupation abusive de l'espace public, infractions au stationnement, etc.).

Sécurité routière

La Police municipale de Marly prend en charge des opérations de sécurisation, contrôle et répression des infractions routières. Elle peut également porter assistance aux administrés qui rencontrent des difficultés ou souhaitent des informations concernant les procédures conventionnelles ou autres.

Opérations partenariales

La Police municipale travaille en coopération avec la Police nationale dans le cadre, notamment, des liens tissés avec le bureau de la Police nationale de Marly. Sur la base d'un diagnostic local de sécurité, une convention de coordination Police nationale/Police municipale définit les missions dévolues à chacune des forces de police.

La Police municipale est également partie prenante du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui, depuis 2009, concentre l'action des services de la Ville, de l'État et des partenaires socio-éducatifs sur des problématiques définies, en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.



Sécurisation des établissements scolaires...

La Police municipale prend en charge la sécurisation des écoles dans tous les secteurs de Marly. Elle régularise la circulation et le stationnement aux abords des établissements scolaires aux heures de pointe et prévient ainsi les situations potentiellement «accidentogènes». En ce sens, elle est à l'écoute de la direction des écoles, afin d'identifier les besoins spécifiques.

... Et des manifestations publiques

Tout au long de l'année, la Police municipale est sollicitée pour sécuriser le déroulement de nombreuses manifestations publiques de tous ordres. En amont, elle intervient sur la mise en place des dispositifs de sécurité publique. Pendant la manifestation, elle organise et sécurise les entrées et sorties, assure une présence dissuasive pendant la durée de l'événement. Elle peut aussi, le cas échéant, assister les services de secours.



Serge LEKADIR
Conseiller délégué
Sécurité & Tranquillité
publique, Accessibilité,
Relations avec les
associations patriotiques

La Municipalité n'a eu cesse de travailler activement à la réorganisation de la Police municipale pour que les Marlysiens puissent profiter d'un cadre de vie agréable en sécurité.

Des moyens humains, de nouvelles compétences et des dispositifs innovants (comme ceux relatifs à l'habitat insalubre) ont été mis en place pour optimiser l'efficacité de la Police municipale.

Par leur présence attentive dans chaque secteur de la commune et leur surveillance de l'espace public, le rapprochement avec la population a été facilité.

C'est dans cet esprit que le nouveau poste de la Police municipale de Marly a été conçu, pour un service de qualité aux administrés. Prochainement, ces nouveaux locaux vous accueilleront pour vos démarches administratives et vous permettront également d'y échanger ou solliciter information, assistance ou demande d'intervention de la Police municipale.

L'objectif prioritaire de notre Police municipale est bien de contribuer par son exercice au bon vivre dans notre commune, c'est pourquoi la Municipalité continuera de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que nos agents puissent exercer en toute sécurité et rendre les meilleurs services à la population.

Si tous, par notre civisme, pouvons être acteurs de notre sécurité, au quotidien, pour que chacun puisse vivre en toute tranquillité, ne perdons pas de vue, dans le même temps, que les questions de sécurité sont d'abord la compétence de l'État. Sans oublier le SDIS qui, lui, relève du Département.

Et qu'en aucun cas, nous ne pouvons nous substituer à ces autorités que sont la Police nationale ou la Gendarmerie, lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des biens et des personnes en zone rurale.

Police municipale : votre sécurité au quotidien

Dans tous les cas, n'oubliez pas que la Police municipale est à votre écoute pour toute demande de renseignement ou si vous rencontrez un problème de voisinage, d'incivilités ou tout autre trouble à votre tranquillité.

Ma ville, je l'aime, je la respecte

Dépôts sauvages, déjections canines...

La Police municipale peut également intervenir pour réprimer ces infractions qui sont punissables et sanctionnées, rappelons-le, par des amendes allant de 68 € pour les déjections canines à 150 € voire 1 500 € pour les dépôts sauvages (contraventions de 2^{ème} et de 5^{ème} classes).



Contre les cambriolages, adoptez les bons gestes

La Police municipale propose également la surveillance de votre domicile dans le cadre de l'opération **Tranquillité Vacances**. Mais parce que deux précautions valent mieux qu'une, elle communique également sur les bons gestes à adopter pour éviter les cambriolages. En voici quelques-uns :



— Protégez vos accès avec du matériel adapté (volets, grilles, éclairage, détecteur de présence, système d'alarme).

— Soyez vigilants : si vous venez d'emménager ou si vous avez perdu vos clés, pensez à changer les serrures ; fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ; vérifiez l'identité de tout visiteur avant de le laisser entrer chez vous ; placez en lieu sûr vos documents et objets de valeur.

— Soyez prévoyants : photographiez vos objets de valeur (en cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation par votre assureur) ; pour les mêmes raisons, conservez-en les factures.

— Ne commettez pas d'imprudence : n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, ne les laissez pas sous le paillason ou dans la boîte aux lettres mais confiez-les plutôt à une personne de confiance.

— Avant de partir en vacances : informez votre entourage de votre absence ; faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance ; transférez vos appels téléphoniques sur un portable ou sur une autre ligne ; ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, etc.

Retrouvez l'intégralité de ces conseils sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

Nouveau : la Police municipale s'équipe de caméra piéton

Le décret n°2016-1861 du 23 décembre 2016 autorise à titre expérimental, jusqu'au 3 juin 2018, les agents de Police municipale à procéder à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions dans les conditions prévues à l'article L.214-1 du Code de la Sécurité Intérieure.

Pourquoi équiper la Police municipale de caméra piéton ?

- Prévenir des incidents au cours des interventions.
- Constater les infractions et poursuivre leurs auteurs.
- Former les agents de Police municipale.

Les modalités du droit d'accès aux images :

- Les images sont conservées 6 mois à compter du jour d'enregistrement.
- L'utilisation de ces données ne servira que dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire ou dans le cadre d'une action de formation et de pédagogie des agents.



Police municipale de Marly

5, route de Préseau

03 27 44 21 91 / 06 74 98 84 34

police@marly.fr

Prochainement au 125, rue Jean Jaurès

Chef de poste

Tél. : 03 27 44 21 91

Tous les jours sur rendez-vous

Serge LEKADIR

Correspondant Défense

Tél. : 03 27 44 21 91

Tous les jours sur rendez-vous

Administration générale/Accueil public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Patrouille dynamique/Intervention

Du lundi au vendredi

de 8h à 20h en horaire de soutien

de 10h à 17h en horaire réduit

Retrouvez l'intégralité du dossier Sécurité sur notre site : www.marly.fr

Café Littéraire : rencontre avec Annie DEGROOTE

Samedi 20 janvier, le restaurant «Les Forges» n'avait plus assez de chaises pour la multitude de personnes réunies pour ce 1^{er} café littéraire de l'année.

Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ, accompagné de nombreux élus à la vie municipale, était venu saluer cette belle et nombreuse assemblée, mais aussi l'auteur du jour, Annie DEGROOTE.

Souhaitant ses bons vœux ainsi qu'une «*belle et longue existence à l'association ACCÈS*», il a évoqué la biographie de Mme DEGROOTE et, notamment, l'ancrage de bon nombre de ses romans dans la petite et la grande histoire de notre belle région.

Avec un tel démarrage en 2018, le public a applaudi longuement avant de laisser la parole à la romancière, venue parler de son dernier livre : «*Nocturne pour Stanislas*».

Dans le bassin minier, Hania cherche ses racines à travers son grand-père, Stanislas, musicien émérite et amoureux fou de Chopin, sujet tabou de la famille. Ce «roman du terroir» nous plonge dans une enquête au sein d'une famille pleine de secrets.



Ne ratez pas le prochain café littéraire qui abordera la poésie le samedi 10 mars !

Le Relais St Jacques a su rassembler tous ses membres à son repas des familles

Dimanche 11 février, la Salle des Fêtes a réuni les fidèles du Relais St Jacques et de la Paroisse St Eloi de la Rhônelle pour une après-midi festive sur le thème de la famille !



Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ, entouré d'adjoints et de conseillers municipaux, était venu saluer toutes les personnes présentes. Certains étaient déjà sur la piste de danse avec la belle Sandy qui a chanté les plus grands classiques de la chanson entrecoupée par une animation danse du Club de Country de Marly.

À cette occasion, une tombola, richement dotée de lots pour tous, a permis de remporter livres de qualité, fleurs et pâtisseries diverses, généreusement offertes par les artisans de Marly !

Le souvenir de Madame Marie-Odile MOLLE, Présidente des équipes Saint-Vincent, récemment décédée, fut largement évoqué au cours de cette après-midi. Christian CHATELAIN, conseiller municipal délégué, qui était présent, a d'ailleurs longuement échangé avec Madame Elisabeth VANACKER, élue également et secrétaire des équipes Saint-Vincent, très affectée par la disparition de sa présidente et, surtout, son amie...

Félicitations à l'équipe du Relais qui a su comme tous les ans organiser une très belle fête !

Marly remet un chèque de plus de 14 000 € au profit du Téléthon !

Samedi 3 février, Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ, entouré d'une large délégation d'élus municipaux et de présidents d'associations, a remis le chèque de la Commune qui, cumulant les efforts des associations ainsi que les dons par téléphone, monte à plus de 14 000 € !

Ce 31^{ème} Téléthon a permis de rassembler des fonds encore plus colossaux que ceux de l'année dernière !

Symboliquement, le chèque a été remis à l'AFM-Téléthon via son représentant local, Bruno MOUFTIEZ qui, à son tour, a offert à la Ville un diplôme soulignant son engagement indéfectible à des actions de solidarité et en particulier à celle du Téléthon.

C'est avec fierté que les associations de la Gymnastique, la Pétanque et la Pétanque Loisirs Vétérans, l'ASSRA, la Boule d'Acier, le Billard Club, l'École Nelson Mandela, l'Association Country Marly, la Joyeuse Farandole, l'American Dance Club, le Muay Thai Marly, l'Association du quartier de la Briquette, les Lobelya, l'Amicale Laïque, l'Amicale du Don de sang, le Bushido Karaté, la FNACA, Marly Cyclo, ACRSV Briquette, l'AASPPG, la Crèche Tétine et Comp'aid, la Crèche Lyreco, le

Basket Club de Marly, l'USM Foot, les deux clubs du 3^{ème} Âge, l'Ensemble de Guitares de Marly, l'Amicale du Personnel, le Concert des Memphis, le CFA, l'Association des Résidents, le Collège, Marly Mélodies, Tous Avec Toi et les nombreux particuliers de Marly ont renouvelé leur engagement pour 2018 aux côtés de la Commune !

M. le Maire et la Municipalité se félicitent de l'esprit solidaire qui anime les associations et les habitants de Marly.



Bienvenue...

SEGHIER Nolan Anthony Joël, Didier 26 juin 2017
 BIGOT CHIAPPA Paul 22 novembre 2017
 LEGRAND Léo 25 novembre 2017
 ARGUIOU Imran Abderrahim Merzouk 27 novembre 2017
 LOUZINI Jana 30 novembre 2017
 LOUZINI Janane 30 novembre 2017
 ZUCZKOWSKI Giulia 3 décembre 2017
 FRANCOIS Tom Alain Louis-Charles 5 décembre 2017
 SELVAIX Nicolas Sylvain Michel 7 décembre 2017
 PETIT Suzanne Marie Sophie 11 décembre 2017
 PETIT Victor Pierre Mathieu 11 décembre 2017
 BENSERADJ Abdallah 12 décembre 2017
 GAUCHY Jannah Louisa 17 décembre 2017
 BEHAR-REHALA Manel 20 décembre 2017
 SAFIR Emna 21 décembre 2017
 MALABOEUF Thaïze Pascaline Isabelle 22 décembre 2017
 MOUFTIEZ Clara 22 décembre 2017
 DEFOURNEAU BRIOT Taïana Gaïa Athena 22 décembre 2017
 MAHROUG Romaïssa Insaf 25 décembre 2017
 DEBLIQUI Lola 25 décembre 2017

JANSSEN Elyne Dominique Marie 25 décembre 2017
 SAUVAGE Stolya Emmanuelle 26 décembre 2017
 TARHOUNI Aya 26 décembre 2017
 DURMARQUE Ina Véronique France 29 décembre 2017
 PAGNIEZ Gaël Christian Patrick 30 décembre 2017
 MARÉCHAL Kaïs David 9 janvier 2018
 FIQUET Jules Jean-Léon 17 janvier 2018

Félicitation...

Au revoir...

DUVILLIER Solange Paule Thérèse veuve de Jacques Emile Ghislain CAZIN 94 ans
 DUSSART Ginette Jeanne veuve de Daniel PETIT 80 ans
 DINOIRE Xavier Claude Paul Maurice divorcé de Véronique Liliane FOURNIER 53 ans
 DULIEU Anita Marcelle, célibataire 67 ans
 MOULIN Claude Marcel époux de Nicole Renée LERNOUD 78 ans
 SIEGLER Jimmy, célibataire 38 ans
 GODELIEZ Noëlie Gisèle veuve de SMET Raymond Hubert 89 ans
 BÉCOUR Chantal, célibataire 55 ans

FASQUELLE Georges Henri Joseph époux de MOYNE Louise Charlotte Emilienne 84 ans
 DEVRED Gabrielle veuve de AUDEGON Michel Louis 86 ans
 SCHMITZ Claude Marcel Eugène veuf de LECCLERCQ Hélène Adélaïde 90 ans
 BISIAUX Viviane épouse de GUITTARD Claude 79 ans
 MAYEUR Jeanine Julienne Mauricette, célibataire 60 ans
 TOURILLE Marie-Christine Yvette, célibataire 66 ans
 SARRASIN Corinne Claire partenaire de Olivier VERGER 45 ans
 DUREZ Bernard Francis époux de Nicole Marie Raymonde DUCHATELLE 68 ans
 BOULANGER Joël Simon, célibataire 52 ans
 CHEVAL - VASSE Robert Maurice veuf de GARIN Thérèse Louise Agnès 90 ans
 COUVEZ Jeanne Sophie Marie veuve de HOT René Evariste 91 ans
 SOUFFLET Pierre Désiré veuf de Eliane Raymonde Louisa MOUFTIEZ 86 ans
 CAVENAILE Marguerite Marie veuve de MARIAGE Auguste Constante 91 ans
 TOUROLLE Christian Marc époux de DESCAMPS Martine Lucienne 65 ans
 PECCAVET Alain Alphonse divorcé de Françoise Blanche Marie LEFEBVRE 70 ans

EXPRESSION des groupes

Groupe de la Majorité Municipale

10 ans d'évolution de la pratique culturelle à Marly

En dix ans de mandat, la culture, à Marly, a évolué jusqu'à être aujourd'hui une réalité aux multiples visages : résidences d'artiste dans le cadre du CLEA ; concert du Nouvel An de grande qualité, avec un public nombreux et connaisseur ; Moments Musicaux Marlysiens ; Salon du livre d'avril ; cafés littéraires ; concerts des élèves de l'école de musique, de notre orchestre d'Harmonie ou bien encore de l'ensemble de guitares de Marly ; chorale ; nombreuses associations de danse ; sans oublier la présence de la Compagnie théâtrale Pascale Meurisse.

Tous ces acteurs font vivre la Culture à Marly, dans le cadre d'une politique volontariste de la Municipalité, dans ce domaine.

Par ailleurs, nous possédons sur le territoire valenciennois de nombreuses structures culturelles qu'il faut mutualiser ou vers lesquelles nous pouvons nous tourner pour élargir encore notre horizon en la matière : l'échange nous fera avancer.

Alors éteignons nos télévisions et partons à la rencontre de cette programmation plus riche d'année en année.

«La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité».

Laurence MOREL

Adjointe à la Politique Culturelle et aux Relations Publiques

Groupe des Élus Socialistes Démocrates et Républicains

Le Conseil Municipal n'est pas un théâtre, l'ancienne école Marie Curie n'est pas une verrue

Si les questions, relatives au déplacement du LIDL de la Briquette et à la construction du futur restaurant scolaire de l'école Marie Curie, n'avaient pas été à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 01 février 2018, il n'y aurait pas eu beaucoup de discussions à commenter.

La tension, déjà perceptible autour du sujet du LIDL de la Briquette, est montée d'un cran avec la question de la cantine scolaire.

Nous ne nous appesantirons pas sur la forme des échanges qui ne sont pas dignes de la représentation républicaine. Sur le fond, des questions méritaient d'être posées au sujet de l'organisation des travaux, notamment la destruction du bâtiment qui accueillait les CP et CE1 à l'époque où j'étais moi-même sur les bancs de cette école. La question de la dangerosité de l'ancien bâtiment et de la nécessité de le détruire est posée ; elle est légitime. Il semble que la destruction se fera après l'achèvement du nouveau restaurant scolaire. Les élus socialistes demeureront vigilants sur cet aspect.

Si la question de la destruction du bâtiment est légitime, je rappelle que j'y ai fréquenté ses salles et ses bancs, que les murs de cette enceinte me parlent comme ils parlent aux générations d'enfants, et aux familles, qui y ont accumulé des souvenirs pendant près de cinquante ans. Pour le respect et la mémoire de tous ceux qui ont été à l'école dans ce bâtiment, j'aimerais maintenant qu'on évite des termes comme «verrue» ou «bâtiment pourri». Et je fais en cela confiance à l'ensemble du Conseil Municipal pour observer la même correction que celle des élus socialistes.

Carlo DI MARCANTONIO

Groupe de l'Opposition

Nouvelle cantine de l'école Marie Curie : un beau projet transformé en beau gâchis !

A Marly, l'état de nos écoles est déplorable depuis longtemps et la majorité municipale ne semblait pas s'en soucier donc en apprenant que le Maire souhaitait faire des travaux à l'école Marie Curie des Floralies, nous étions ravis.

Le restaurant scolaire tombant en ruine et ne pouvant plus accueillir les enfants dans des conditions de sécurité, il faut en reconstruire un neuf. Jusque-là tout va bien.

Ensuite, le Maire nous a présenté un projet conçu à la va vite, sans même prendre l'avis de la directrice de l'école ! Il impose à tous la construction d'un nouveau réfectoire sur les hauteurs de l'école mais sans destruction de l'ancien bâtiment.

Pour notre groupe, il n'est pas envisageable de ne pas détruire ce bâtiment dangereux et qui pourrait à tout moment causer la blessure d'enfants ou de personnels de l'école. Le Maire est responsable pénalement en cas d'accident lié au mauvais entretien d'un bâtiment communal.

Pour justifier son refus, il prétexte le coût de la destruction. Néanmoins, cela ne l'empêche pas de rajouter au projet une salle polyvalente (à l'utilisation mystérieuse) d'un coût de 500 000 €.

Coût total de l'opération : 1 700 000 € dont 500 000 € pour la salle polyvalente.

Au Conseil municipal, nous avons décidé de nous abstenir et de ne pas voter contre pour montrer au Maire que nous soutenons la construction d'un nouveau réfectoire mais qu'il doit revoir sa copie pour nous présenter un projet qui comprendra la destruction du bâtiment dangereux. L'avenir nous dira s'il se montre ouvert à des propositions d'intérêt général.

Jean-Noël VERFAILLIE

Succès sans pareil pour le Go Fight 4 : 1 500 personnes réunies à la salle Dumont

Samedi 27 janvier, la salle Dumont a accueilli à Marly pour la 4^{ème} fois le Gala de Muay Thai «Go Fight», regroupant 25 combattants venus de toute l'Europe organisé par Anthony XERRA et le Muay Thai Marly !

Dans ce show «à l'américaine», les athlètes ont brillé de mille feux devant 1 500 spectateurs déchaînés ! Pendant 13 combats et plus de 6 heures de divertissement, les combattants ont tout donné pour gagner, mais toujours avec le respect de l'autre.

À chaque remise de trophée, les personnalités telles que Monsieur le Maire de Marly, Fabien THIÉMÉ, Abdelazize RAMDANI, Président (Maire) de la ville d'Hydra (banlieue d'Alger), le Président de la Fédération de Muay Thai, Nadir ALLOUACHE, le Cham-

pion et l'Acteur Abdel QISSI, ou encore la Comédienne Shinta DELANOË, étaient emplies d'émotions et de fierté pour ces sportifs toujours emprunts de respect et de remerciements envers l'adversaire.

La soirée s'est terminée dans une avalanche de paillettes et de feux d'artifices, même si elle était loin d'être finie pour les champions qui allaient à la rencontre de leurs fans !

Retrouvez tous les résultats du gala sur le site de la Ville : www.marly.fr



Un Tournoi FIFA pour financer le prochain séjour été des jeunes du LALP !

Samedi 3 février, la Salle des Fêtes s'était transformée en un véritable stade de football !



De 10h à 18h, 64 joueurs de FIFA, un jeu de football sur console, se sont affrontés sur 8 écrans différents pour tenter de remporter des prix exceptionnels : une carte cadeau de 200€ pour le premier, de 100€ pour le second, de 50€ pour le troisième et deux places pour le parc Astérix pour le quatrième !

Organisé par le service Jeunesse, le LALP et les jeunes des Floralties en particulier, en partenariat avec le Centre Social des Floralties, ce tournoi FIFA, en plus de s'amuser et d'échanger, avait pour but de permettre aux jeunes de financer leur voyage de cet été. Même les parents y ont participé en tenant le stand buvette et restauration pour doubler les gains de la journée, en complément de la tombola.



Monsieur le Maire, Fabien THIÉMÉ, les adjointes Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI-TETTINI, et les conseillers municipaux Francis BROUET, Emmanuelle BOUGUERRA et Jean-Philippe VITRANT, étaient venus saluer les jeunes en pleine partie, l'occasion d'encourager ces rassemblements, avant de revenir offrir les prix aux heureux gagnants !



Les parents toujours prêts à aider leurs enfants



Les heureux gagnants !

Des participants concentrés sur leur partie



Retrouvez en détail et en images, toutes vos informations municipales sur www.marly.fr

